

La cathédrale, majestueuse et délaissée.

Mémoire présenté dans le cadre de la
consultation sur l'avenir de la cathédrale de Rimouski

Cécile Poirier
491, rue La Salle
Rimouski, G5L 3W7

Je tiens tout d'abord à remercier Mgr Grondin d'avoir initié cette consultation sur l'avenir de la cathédrale de Rimouski. Je suis spécialiste en aménagement du territoire avec une formation universitaire en architecture du paysage. Bien que mes expériences de travail m'aient surtout amené à œuvrer à l'aménagement de grands espaces, le design et l'harmonisation des milieux urbains font aussi partie de mes intérêts et de mon expertise. C'est d'abord à ce titre que je présenterai mon avis sur l'avenir de la cathédrale. Par la suite, je ferai état de mes préoccupations en tant que paroissienne de la grande paroisse Saint-Germain dans le diocèse de Rimouski. Je décrirai ce qui m'apparaît fondamental et le plus pertinent à la réflexion sur l'avenir de la cathédrale sans reprendre tous les aspects traités dans la documentation disponible qui démontre clairement l'importance de ce bâtiment plus que centenaire dans la structure urbaine et sa place prépondérante dans la religion catholique.

... la cathédrale, un phare dans la ville

Située au cœur du centre-ville de Rimouski, la cathédrale, avec son haut clocher est aperçue de loin et sert de repère permettant de se situer facilement dans l'espace urbain et de se diriger vers les différentes parties de la ville : «...monte la rue de la cathédrale, c'est à l'est de la cathédrale..., tourne à droite à la cathédrale, le chapiteau est sur la place devant la cathédrale,...». Elle est une composante majeure de la forte symbolique dans la pensée populaire et dans l'imaginaire de l'histoire de la ville, notamment parce que c'est au pied de la cathédrale que s'est arrêté le grand feu de Rimouski, et dont la Place du 6 mai 1950 rappelle la catastrophe.

C'est un bâtiment d'une grande élégance. Il donne belle allure à la ville et il reflète le grand intérêt de ses habitants pour la culture et l'art qui s'est traduit au moment de sa construction et de ses rénovations et qui se perpétue dans la grande richesse de la vie culturelle de Rimouski. D'ailleurs, la Ville a reconnu la valeur de la cathédrale en l'intégrant dans un site du patrimoine. Elle affirmait ainsi sa volonté d'assurer la conservation de la cathédrale en tant qu'immeuble patrimonial. Au gouvernement du Québec, le classement des monuments historiques se fait suivant des critères basés sur une notion évolutive du patrimoine et sur lesquels les spécialistes ne s'entendent toutefois pas tous. Ainsi, dans le classement des églises par le Conseil du

patrimoine religieux, la cathédrale Saint-Germain a obtenu une **cote faible**, que Luc Noppen, spécialiste de l'histoire de l'architecture et de la conservation architecturale du Québec juge comme «**étonnamment faible**».¹ À mon point de vue, outre son aspect extérieur que j'ai qualifié d'élégant, voire majestueux, la simplicité et la pureté des aménagements intérieurs de la cathédrale en font un lieu inspirant favorisant la sérénité, le bien-être, le partage et le recueillement.

... pour la sauvegarde de l'église mère

*«Historiquement et canoniquement, la cathédrale est avant tout une église [...] Mais elle n'est pas une église comme les autres. Elle est l'une des plus importantes, ne cédant en dignité qu'aux basiliques majeures de Rome [...] La cathédrale est l'église de l'évêque [...] c'est pourquoi elle joue un rôle exceptionnel dans le diocèse dont elle est l'église mère, maitresse de toutes les autres.»*² En tant que catholique, cette notion de ce qu'est une cathédrale est fortement ancrée dans mon imaginaire et renforce ma position quant à sa sauvegarde. La consultation porte sur l'avenir de la cathédrale mais je pense que notre réflexion ne doit pas se limiter à ce seul bâtiment car, comme elle est aussi avant tout une église, c'est l'**ensemble** des lieux de culte qui doit être considéré dans l'organisation de la paroisse.

Suite à la chute importante et constante de la pratique religieuse depuis de nombreuses années, la situation des paroisses devient problématique; les moyens financiers diminuant, les fabriques ont de plus en plus de difficulté à assurer l'entretien des églises. Un premier réaménagement du secteur pastoral de Rimouski a donné lieu au regroupement des neuf paroisses en une seule, la paroisse Saint-Germain, et à la réaffectation de certaines églises à d'autres fins que celle du culte³. Malgré ces efforts et d'autres rationalisations, la situation financière des fabriques demeure précaire. En 2014, un comité aviseur mis sur pied par la fabrique St-Germain fait état de

¹ Noppen, Luc. «Essai sur la patrimonialité de la cathédrale Saint-Germain de Rimouski», chapitre 11 de *La cathédrale de Rimouski, parcours, mémoires, récits*, Thuot, Jean-René et al., les Éditions de l'Estuaire, 389 pp.

² Voisine, Nive. «Qu'est-ce qu'une cathédrale», préface de *La cathédrale de Rimouski, parcours, mémoires, récits*, Thuot, Jean-René et al., les Éditions de l'Estuaire, 389 pp.

³ Conférence de presse du 25 avril 2007. Texte de l'intervention de Mgr Bertrand Blanchet. [En ligne] http://www.diocèsesrimouski.com/riki/ream-riki_07.html#decrets

la question et formule des recommandations afin d'assurer la poursuite de la mission évangélique de la paroisse⁴. Force est de constater, et le comité le confirme : *«la paroisse dispose de plus de lieux de culte que nécessaire et que son budget d'opération lui permet de conserver»*. Dans ses recommandations, le comité présente divers scénarios qui précisent notamment les montants nécessaires à la restauration de chaque église. Pour la cathédrale, le montant serait de 4,5 millions et ceux des autres églises sont tous de moins de 1 million. Ce grand écart ne peut s'expliquer uniquement par le fait que la cathédrale soit la plus ancienne église. Il semble plutôt démontrer que la cathédrale a été très négligée par la fabrique. Le comité fait aussi ressortir que la réorganisation pastorale de 2007 a donné lieu à une diminution de la participation à la capitation, entre autres par les paroissiens dont l'église avait été fermée, ce qui accentue la mauvaise situation financière de la fabrique. Par ailleurs, le comité ne croit pas au succès possible d'une campagne de levée de fonds pour financer les travaux de restauration de la cathédrale. Leur conclusion est que la fabrique devrait cesser d'utiliser la cathédrale comme lieu de culte et qu'elle devrait s'en remettre à l'archevêque et à la Ville pour décider de l'avenir de ce bâtiment.

À cet égard, je ne partage pas la position du comité. Je crois plutôt que la cathédrale devrait être la seule église à conserver comme lieu de culte. Une campagne de financement pour un projet précis visant la conservation de la cathédrale serait au contraire couronnée de succès. En effet, la forte participation à la soirée d'information tenue par Mgr Grondin en septembre dernier a démontré un grand intérêt de la population pour la cathédrale et les propos qui ont été exprimés ont mis en évidence une volonté commune de la sauver. Aussi, la vente des églises (devant rapporter un montant estimé par le comité à 3 millions \$) devrait fournir une partie des montants nécessaires à la réfection de la cathédrale. De plus, les sommes économisées en matière d'entretien des anciennes églises pourraient être utilisées pour la gestion de la cathédrale. D'autre part, il faut rappeler que l'abandon de la cathédrale et ultimement sa démolition entraîneraient des frais très élevés que personne ne voudra assumer.

⁴ Rapport du comité aviseur sur l'avenir des églises de Rimouski : [En ligne]

- ▶ Rapport : http://www.diocesesrimouski.com/riki/pdf/rapport_comite_aviseur_2014.pdf
- ▶ Annexe 1 : http://www.diocesesrimouski.com/riki/pdf/rapport_comite_aviseur_2014-annexes.pdf
- ▶ Annexe 2 : http://www.diocesesrimouski.com/riki/pdf/rapport_comite_aviseur_2014-annexes2.pdf

En conclusion,

Que ce soit du point de vue d'une aménagiste ou de celui d'une catholique, il m'apparaît essentiel que la cathédrale soit conservée. Son usage devrait demeurer prioritairement celui d'une église pour la pratique du culte et le siège de l'archevêque. Comme pour la grande majorité des églises aujourd'hui, différentes activités culturelles, historiques ou touristiques devraient y être organisées, contribuant ainsi au financement nécessaire à son entretien.